



Francis Della-Ricca, 59 ans, a retrouvé un CDI. Licencié après quarante ans de plomberie, il est maintenant salarié en maraîchage.

Emploi

LE PARI RÉUSSI DES TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR

A Loos, dans le Nord, 104 demandeurs d'emploi de longue durée ont retrouvé une activité grâce au dispositif lancé en 2016. Macron envisage de l'élargir.

Par **Mariana Grépinet**
@MarianaGrépinet

En moins d'un an, les 12 salariés en maraîchage ont transformé les 4000 mètres carrés de terrain en friche derrière le lycée Maurice-Duhamel en un vaste potager aux allées impeccables. Courbé entre les rangées de carottes et de salades, la peau burinée, un homme ramasse les premières courgettes. « Il faut que ça pousse, maintenant... », lance Francis Della-Ricca. Lorsqu'il a été licencié, à 57 ans, celui qu'on surnomme Mobyette parce qu'il court vite au foot, plombier pendant quarante ans, s'est dit que plus jamais il ne retrouverait un emploi. Et pourtant ! En juillet dernier, il signe un CDI. Son quartier de 7500 habitants à Loos, dans la banlieue lilloise, est l'un des dix sites expérimentant le dispositif Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD). Mis en place par une loi votée à l'unanimité au Parlement en février 2016, ce dernier repose sur un principe simple : utiliser ce que coûte le chômage – soit 25 000 euros par an et par personne – pour financer, au Smic, des emplois nouveaux correspon-

dant aux compétences des demandeurs d'emploi et aux besoins du quartier. À deux conditions : être sans activité depuis plus d'un an (chômeur de longue durée) et habiter sur le territoire depuis plus de six mois.

« Au début, on s'est dit : "C'est de l'arnaque." Comme si on allait créer nos emplois nous-mêmes... J'avais vu des gens essayer de créer leur entreprise, ils n'y arrivaient pas », se souvient Alice Decuypere, 52 ans. Elle qui enchaînait les missions d'intérim est aujourd'hui animatrice en CDI du groupe qui gère l'épicerie solidaire. « Ne plus me lever certains matins en me disant "ma mission se termine dans deux jours" m'a changé la vie », s'exclame la grande brune. Dans l'ancien garage transformé en supérette, les denrées alimentaires proches de la date de péremption sont vendues à 30 % de leur prix aux habitants à faibles ressources. Parce qu'elle élève seule ses trois enfants en bas âge, Imen Bousnina, elle, a décidé de ne faire que 20 heures par semaine. Ici, chacun choisit son temps de travail. La Fabrique de l'emploi, entreprise pilotée par un comité local composé de la commune, des missions locales et de plusieurs associations, se diversifie. Ainsi, à la ressourcerie, 10 personnes réparent

du petit électroménager et fabriquent des meubles neufs à partir de bois de palette. Là encore, le quartier en profite. « C'est du beau à bas coût », insiste Patrice Tefel, titulaire d'un CAP de forgeron qui fut pendant vingt-cinq ans moniteur d'auto-école. Il a connu « des déboires ». « Puis, je me suis séparé et je me suis retrouvé dehors », dit avec pudeur ce gaillard de 51 ans. Passionné par le bois, il revit après des années de galère.

A PIPRIAC, IL NE RESTERA PLUS AUCUN CHÔMEUR D'ICI À LA FIN DE L'ANNÉE

En un an, à Loos, 104 personnes – sur les 173 chômeurs de longue durée identifiés dans le secteur – ont retrouvé un emploi. « La preuve que ça marche », souligne Laurent Grandguillaume, président de l'association TZCLD. En France, 550 emplois ont été créés grâce à ce dispositif. A certains endroits, comme à Pipriac, commune rurale d'Ille-et-Vilaine où une quarantaine d'activités ont vu le jour (du nettoyage intérieur de voiture à la blanchisserie, en passant par le bois de chauffage), il ne restera plus aucun chômeur d'ici à la fin d'année. Tous plaident désormais pour que l'expérience, qui doit s'arrêter en 2021, soit prolongée et étendue. Une centaine de nouveaux sites se préparent déjà. « On aimerait qu'une nouvelle loi soit votée en 2019, un comité de 80 parlementaires nous soutient », explique Grandguillaume, qui rappelle qu'Emmanuel Macron a cité l'expérimentation en exemple. Le plan antipauvreté, qui doit être présenté en juillet, devrait être l'occasion pour le chef de l'Etat d'annoncer l'extension du dispositif à une quarantaine de territoires. ■

EN CHIFFRES

25 000 euros

coût du chômage de longue durée par an et par personne selon l'OCDE : allocations, dépenses indirectes (santé, accompagnement, etc.).

20 400 euros

coût d'un Smic pour un temps plein avec les charges.

5,6 millions

de demandeurs d'emploi dont 46,1 % de longue durée (depuis plus d'un an), soit 2,7 millions de personnes.